Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 61 (1932)

Heft: 13

Rubrik: Société fribourgeoise des maîtres de gymnastique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En les initiant à la compréhension pratique du nouveau manuel fédéral, M. Wicht et son dévoué collaborateur ont rendu l'enseignement de la gymnastique, non seulement facile, mais agréable et plaisant. Le but de cet enseignement apparut clairement, moins une suite d'exercices corporels qu'un moyen de sauvegarder la santé de l'enfant si débile à notre époque.

Le cours se clôtura par la séance d'inspection donnée en présence de M. le Préfet d'Estavayer, de M. l'Inspecteur Crausaz et de quelques membres des autorités locales. Au nom de la Direction de l'Instruction publique, M. le Préfet exprima la satisfaction que lui donnaient l'organisation et la marche de ce cours. Il en félicita les directeurs et les participantes, relevant le fait qu'au moment où la petite cité médiévale retentissait du pas des soldats genevois qui y cantonnaient, le petit groupe des religieuses enseignantes réunies à l'Institut du Sacré-Cœur travaillait aussi très activement au bien de la patrie, en contribuant à la formation physique et morale de leurs élèves. Il vit dans la pleine réussite de ce cours la preuve que le costume religieux ne perd rien de sa dignité à la démonstration des différents mouvements que comporte cette branche. M. l'Inspecteur Crausaz formula le vœu de voir la gymnastique acquérir dans toutes les classes de filles un rang proportionné à son importance.

Le séjour dans la jolie petite ville d'Estavayer et dans l'accueillante maison du Sacré-Cœur, ainsi que la chaude hospitalité qui leur y fut réservée, contribuèrent dans une large mesure au profit certain et au vivant souvenir que garderont de ce cours les religieuses institutrices qui en ont bénéficié. *Une participante.*

Société fribourgeoise des maîtres de gymnastique

Jeudi, 13 octobre, s'est tenue au Café des Grand'Places, à Fribourg, l'assemblée générale de la Société fribourgeoise des maîtres de gymnastique. Un bon nombre de membres du Corps enseignant, venus de toutes les régions du canton, — et parmi lesquels nous avons été heureux de remarquer quelques institutrices — avaient répondu à l'appel du Comité.

En ouvrant la séance, M. Wicht, président, salua la présence de M. F. Barbey, chef de service à l'Instruction publique, et des délégués des Sociétés locales de gymnastique.

L'assemblée de ce jour avait pour premier but la modification des statuts, afin de permettre à notre Société de bénéficier des précieux subsides fédéral et cantonal. Un exemplaire du nouveau projet, préparé consciencieusement par l'actif Comité, avait été remis à chacun des participants, de sorte que le nouveau règlement fut approuvé à l'unanimité, après quelques légères modifications d'ordre rédactionnel.

L'ancien Comité fut confirmé et complété par Mlle Noth, maîtresse de gymnastique, à Fribourg. M. Wicht, inspecteur cantonal de gymnastique, fut réélu président par acclamations. Il fut décidé que des séances pratiques auront

lieu en mai prochain, à Broc, pour la région de la montagne, à Domdidier pour la plaine et à Morat pour la région allemande du canton.

M. Barbey, chef de service, apporta aux participants les vœux et les encouragements de M. Perrier, directeur de l'Instruction publique, pour le succès de notre mouvement.

Les leçons pratiques du 1er degré (Mlle Noth), du 2me degré, garçons (M. Kaltenrieder) et filles (Mlle Noth), ont été suivies avec beaucoup d'attention et d'intérêt par les participants, qui ont pu s'imprégner de la méthode actuelle de gymnastique.

L'après-midi, à la halle de gymnastique des Grand'Places, en présence de M. le Dr Dévaud, ancien directeur, et de M. l'abbé Fragnière, directeur actuel de l'Ecole normale, M. Wicht donna une leçon du 3me degré, avec, comme élèves, une partie des étudiants de l'Ecole normale. Excellente démonstration de gymnastique rythmique, avec accompagnement de piano, et qui valut au professeur et aux exécutants, une salve d'applaudissements !

Le dernier acte de la journée se joua au Cinéma royal, où maîtres et maîtresses furent gracieusement invités à voir se dérouler devant leurs yeux le film-commentaire du nouveau manuel d'enseignement de la gymnastique. Les exercices des 3 degrés, les sports populaires : natation, patinage, ski, etc., pratiqués au sein de notre beau pays, provoquèrent l'admiration des spectateurs.

En somme, belle et bonne journée pour la cause de la gymnastique dans notre canton, journée qui nous promet des lendemains fructueux !

T. F.

RETRAITE DES INSTITUTRICES

« Le Maître est là et Il t'appelle ». L'invitation se fait par intermédiaires, mais c'est Lui toujours qui choisit et qui convie.

Favorisées par les circonstances, nous avons été une trentaine à pouvoir répondre à l'appel. Dans ce beau coin de la petite patrie, au milieu d'un calme et d'une tranquillité qu'on ne connaît plus, en face d'un paysage de rêve, entourées de soins, de prévenances de toutes sortes, aussi maternelles que discrètes, nous avons passé des journées délicieuses, pleines de joie, de réconfort physique et moral, des journées qui nous ont fait apprécier les charmes de l'amitié et de la piété. Nous sentons que nous avons été des privilégiées, « des bénies du Père » et nous n'avons qu'un regret, celui de ne pouvoir multiplier cette faveur, l'étendre à toutes celles qui peinent à la même tâche et ploient, pendant dix mois, sous les mêmes fardeaux.

Mais le fait d'avoir eu part au festin ne doit pas nous éblouir. On nous l'a répété ; après l'appel entendu, quelque chose est changé, on n'est plus pareil, on est meilleur, ou on est moindre. Au sentiment de la reconnaissance qui emplit nos cœurs, s'ajoute donc le devoir d'une fidélité plus complète, débarrassée de tout calcul et de toute compromission, faute de quoi nous risquons d'aller grossir la foule des tièdes et des médiocres, peut-être des méchants.

Oh non ! pas cela ! Puisque nous imprimons, bon gré mal gré, une influence, c'est vers le bien que nous voulons exercer une action, et cela bien plus par ce que nous serons que par ce que nous dirons. Les belles tirades sur la loyauté, la charité, nous laissent souvent indifférentes, mais nous avons toutes senti ces courants de bonté, de dévouement qui émanent de certaines personnes et